

Discours d'ouverture

par Marc-André WAGNER,
directeur-adjoint du livre et de la lecture

Monsieur le Ministre, Monsieur le directeur régional des affaires culturelles, Madame la directrice de la bibliothèque municipale de Rennes, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je suis heureux d'ouvrir ici aux Champs-Libres de Rennes, au nom de la direction du livre et de la lecture, cette nouvelle édition des Journées Patrimoine écrit. C'est la troisième année que le ministère de la culture et de la communication organise en région des journées d'études consacrées au patrimoine écrit, en partenariat avec des collectivités territoriales et avec la collaboration scientifique de la Bibliothèque nationale de France. Ces journées ont pour objectif de confronter, sur des sujets renouvelés, les points de vue scientifique et technique de professionnels parfois isolés dans leurs établissements et quelquefois éloignés des politiques nationales. Afin d'améliorer cet échange d'informations, nous avons souhaité cette année consacrer la première matinée de ces journées à l'actualité du **Plan d'action pour le Patrimoine écrit** et à l'évolution de différents dispositifs de financement de l'Etat dans le domaine du patrimoine écrit.

Le rapport de la mission « Livre 2010 », rendu au mois de juillet à la Ministre de la culture et de la communication, au terme d'un processus de concertation interprofessionnelle de près d'une année, a rappelé l'importance des collections patrimoniales conservées par les bibliothèques et proposé un certain nombre de pistes pour améliorer la place du patrimoine écrit dans notre société. Le rapport Livre 2010 réaffirme ainsi la nécessité pour l'Etat de soutenir, par l'intermédiaire du Plan d'action pour le Patrimoine écrit, les actions menées par les collectivités territoriales qui ont la charge de ce patrimoine en région. Après une première phase d'enquête et d'état des lieux en 2005 et 2006, réalisée par la DLL et les directions régionales des affaires culturelle, ce plan entame désormais une deuxième phase, davantage tournée vers l'action, notamment à travers le lancement d'un appel à projets national patrimoine écrit, destiné à favoriser le signalement et la conservation des collections présentes dans les bibliothèques territoriales. Après une première expérience concluante en 2007, je voulais annoncer aujourd'hui la décision de Benoît Yvert de reconduire en 2008 cet appel à projets, avec des moyens consolidés.

Après les incunables en 2005 et les manuscrits en 2006, nous avons voulu consacrer ces « journées Patrimoine écrit » 2007 aux collections de **presse**, témoins incontournables de notre histoire qui sont devenus par la numérisation d'une grande actualité aujourd'hui.

Par bien des aspects, notamment le traitement de l'actualité et son illustration, la presse française des XIX^e et XX^e siècles constitue une mine d'informations et une source irremplaçable de connaissance de la vie politique, économique, littéraire, artistique et scientifique. La consultation de la presse d'information générale et politique représente une question vitale pour le pluralisme de l'information et donc la vitalité démocratique : selon la formule d'Arthur Miller, « un bon journal, c'est une nation qui se parle à elle-même ».

Mémoire collective de tous les grands événements et de la vie quotidienne, les collections de presse représentent un patrimoine très sollicité par les lecteurs et pourtant encore insuffisamment exploité en raison des contraintes matérielles, de la dispersion des collections et de sa reproduction malgré tout encore limitée.

Plus que pour tout autre support, la conservation partagée, le signalement des collections de presse et leur reproduction sont des conditions *sine qua non* à toute étude ou valorisation de ce type de documents : un périodique ne trouve en effet tout son sens que dans la complétude de sa collection. Grâce à des programmes de conservation, de signalement et de numérisation à l'échelle d'un territoire, comme c'est le cas par exemple en Bretagne, les collections les plus complètes et les plus accessibles sont ainsi mises à disposition des professionnels comme du public le plus large. Une fois reproduites, ces collections patrimoniales redeviennent vivantes et d'actualité : la mémoire est alors partagée par de nouveaux publics et de nouvelles perspectives de partenariat s'offrent à nous tous, professionnels des bibliothèques ou des archives, chercheurs, amateurs ou simples lecteurs.

Pour aborder cette thématique majeure, la **ville de Rennes**, qui a déjà accueilli plusieurs journées d'études importantes sur ce sujet, notamment en décembre 2000 sur la conservation de la presse quotidienne régionale, nous est apparu comme le lieu d'accueil idéal : Rennes est le siège non seulement du journal *Ouest-France*, premier quotidien français (dont je salue les représentants dans la salle), mais aussi de ce magnifique complexe culturel des Champs Libres, -où nous avons le plaisir d'être accueillis aujourd'hui-, qui comprend un espace consacré à l'affaire Dreyfus, témoignage indiscutable du rôle de la presse dans notre histoire.

Je peux vous assurer, Monsieur le Président de Rennes-Métropole, que je suis particulièrement sensible au professionnalisme de vos équipes et au soutien de votre collectivité à ces Journées et qu'ils contribueront, l'un comme l'autre, au succès de cette manifestation.

Je tiens également à remercier **la BnF** pour sa participation active aux Journées Patrimoine écrit. En matière de conservation, de signalement et de reproduction de la presse, elle est reconnue comme l'institution pilote en France à travers l'important programme pluriannuel de numérisation des grands quotidiens nationaux, mais aussi des programmes bibliographiques de signalement, ou encore dans le cadre des négociations sur le dépôt légal numérique de plusieurs titres de presse régionale.

A l'initiative de la direction du livre et de la lecture, le plan national de numérisation du ministère de la culture, dont un nouvel appel à projets vient d'être lancé, a placé depuis 2006 les collections de presse dans ses priorités. Le ministère participe ainsi au financement de nombreux projets de numérisation et de mise en ligne de presse locale, tant auprès des bibliothèques municipales, à Aix-en-Provence, à Bastia, à Lille, à Marseille ou Versailles qu'auprès des services d'archives départementales (des Alpes-maritimes, de Maine-et-Loire et des Yvelines) ou encore d'agences de coopération du livre et de la lecture (je citerai C2LR en Languedoc-Roussillon et bien entendu la Cobb en Bretagne).

Je me félicite notamment que la **numérisation de l'Ouest-Eclair**, dans le cadre d'un partenariat entre le quotidien *Ouest-France*, la BnF et deux structures régionales du livre (le CRL Basse-Normandie et la Cobb) soit à présent bien entamée, comme il vous le sera présenté demain matin. A l'image de cette collaboration fructueuse avec *Ouest-France*, il me semble souhaitable – et la DLL est prête à vous accompagner dans cette démarche – que les bibliothèques, en lien avec la BnF et les services d'archives, prennent l'initiative de réunions au niveau régional avec des organes de presse, en vue de la numérisation de ces collections, dans le respect de la propriété littéraire et artistique.

Avoir choisi la ville de Rennes, je voudrais terminer par là, c'est aussi l'occasion de rendre hommage à la carrière de **Marie-Thérèse Pouillias**, directrice de la bibliothèque municipale à vocation régionale de Rennes, qui préside avec compétence et intelligence aux destinées de cette institution depuis de nombreuses années. A l'orée d'une retraite bien méritée, je tenais à vous féliciter, au nom du directeur du livre et de la lecture, pour toute l'oeuvre accomplie, de l'ancienne bibliothèque rue de La Borderie jusqu'à ce bel équipement moderne des Champs-Libres.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellents débats.